

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez DONGRE et BULLIER,
Place de la Bourse, 133;
R.WIG, r. Amboise-Richel, 9;
BLAVIER, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annances, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction,
avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

26 Août 1881.

LA SITUATION.

Si la nouvelle situation parlementaire est inextricable, si nous avons en face de nous une masse républicaine composée des éléments les plus disparates, et si il est évident que, dans de semblables conditions, un gouvernement sérieux n'est pas possible, d'autre part tout ce qui se passe à l'extérieur est fait pour redoubler nos inquiétudes.

Toute la politique européenne semble contre nous. Les questions d'alliance se traitent en dehors de nous. Nous n'avons de tous côtés que des ennemis ou des puissances qui se défient de nous.

L'Italie nous exerce... l'Espagne nous cherche querelle... la Russie nous inspire confiance... l'Allemagne nous observe et nous guette... l'Angleterre ne nous pardonnera pas les pertes de son commerce et de son industrie... l'Autriche n'est pas avec nous; en somme, tout le concert européen est contre la France.

A la moindre difficulté, à la moindre étincelle nous sommes exposés, cela est malheureusement indéniable, à des complications diplomatiques dont les conséquences seraient incalculables.

Et, pour mettre le comble à nos embarras, voici que l'insurrection arabe menace de s'étendre dans de formidables proportions.

On a accusé les journaux conservateurs de répandre, par esprit de parti, de faux bruits de guerre et de mobilisation.

Lisez ce que dit la Paix, journal officieux de l'Elysée:

« La récolte est faite, les blés sont ensilés ou vendus. C'est le moment où l'Arabe, ne craignant plus pour ses blés, se sent les mains libres. Il est possible qu'on s'en aper-

çoive bientôt, non pas en Algérie, mais en Tunisie. »

Donc, il est exact de dire que la campagne tunisienne, loin d'être terminée, va recommencer de plus belle.

Et si la Tunisie recommence à s'agiter, n'est-il pas certain que le feu insurrectionnel va regagner l'Algérie?

Et le peu remarquable général Farré ne va-t-il pas être obligé d'envoyer de sérieux renforts sur les côtes d'Afrique?

En résumé, guerre des esprits au dedans, guerre matérielle au dehors, tels sont les cadeaux que nous apporte la nouvelle Chambre.

C'est tout le contraire de ce que le gouvernement avait annoncé par la bouche des ministres.

Nous lisons dans le Journal de Maine-et-Loire:

« Quelle que soit l'audace de nos adversaires et si grande que soit la témérité de certains préfets et autres représentants du gouvernement, nous persistons à affirmer qu'au bout de tout cela, comme on dit vulgairement, il y a la guerre et il y a le gâchis. »

« Guerre et gâchis, tripotages financiers et désorganisation générale, voilà ce que les majorités républicaines, qui se succèdent, apportent et réservent à la France. »

« Nous le répétons en toute sincérité et bonne foi, aujourd'hui comme hier, au lendemain comme à la veille des élections, et nous prions tous nos lecteurs de prendre bonne note de nos affirmations. »

« M. le préfet Schnerb ne peut plus nous accuser, à l'heure qu'il est, d'aucune manœuvre électorale, puisque le scrutin est clos. Eh bien! nous maintenons aujourd'hui encore, malgré toutes les dénégations officielles et désintéressées du premier représentant du gouvernement, que nos candidats conservateurs ont dit la vérité dans leurs circulaires, — que le Journal de Maine-et-Loire et ses confrères de la presse conservatrice ont dit la vérité et n'ont dit que la vé-

rité lorsqu'ils ont averti les électeurs des périls extérieurs qui menacent aujourd'hui la République et la paix européenne, — lorsqu'ils ont parlé des malheurs, sinon des désastres qui menacent l'issue de la folle campagne de Tunisie, et qui compromettent gravement nos possessions et nos conquêtes d'Algérie. »

« Ce n'est pas de tout, — malheureusement pour le pays, — le succès de la nouvelle majorité républicaine qui peut être de nature à changer, sur ce point, ni notre opinion, ni les faits. — Les faits sont là, accablants, navrants, prouvant un à un l'aveuglement et l'incapacité du gouvernement républicain et spécialement du gouvernement civil d'Algérie, et loin d'avoir exagéré les périls qui menacent et qui s'accroissent, nous n'avons pas tout dit durant la période électorale. »

« Désormais la parole est aux événements. Ce sont eux, malheureusement, qui nous donneront raison et toujours trop tôt, si la majorité républicaine que les électeurs viennent, si imprudemment, de renvoyer à la Chambre, persiste opiniâtement dans son aveuglement et dans ses erreurs. »

« Oui, la campagne de Tunisie n'est qu'une folle aventure, un acte de vrai Don Quichottisme républicain, et notre armée est engagée, de ce côté, dans une entreprise sans issue, qui a commencé à la Bourse et qui ne pourra finir qu'à la Bourse, au grand détriment de tous. »

« Oui, l'insurrection des Arabes d'Algérie est plus grave, aujourd'hui, qu'aucune des insurrections qui l'ont précédée. Elle a sa cause, non plus seulement dans la haine héréditaire des vaincus et dans le besoin périodique d'agitation militaire des tribus arabes, — elle a sa cause dans notre défi téméraire, jeté à l'Islam et à l'Europe par notre entrée en Tunisie, avec la permission, hélas! de M. de Bismark. »

« Cela étant, et cela est malheureusement, les conséquences de l'expédition de Tunisie échappent désormais non-seulement aux prévisions de M. le préfet Schnerb, mais aux prévisions de son gouvernement lui-

même, et de la nouvelle majorité républicaine.

« Voilà ce que nous ne craignons pas d'affirmer, aujourd'hui comme hier. »

« Quant aux conséquences intérieures de la réélection d'une majorité républicaine, même supérieure à la majorité des 363, eh bien! les électeurs auront l'agrément de les noter toutes, les unes après les autres et au passage, — et puis ils nous en diront eux-mêmes des nouvelles. »

« Le gâchis va continuer, l'arbitraire va continuer et puis les violences viendront — les violences populaires après les violences administratives — jusqu'au jour où le pays, enfin désabusé, voudra bien dire: « Assez! »

« En attendant, M. Gambetta l'a dit: « En avant! — Jamais en arrière! » Gare au bout du fossé et à la culbute! »

« Ce que nous pouvons promettre à nos lecteurs, c'est que nous resterons là, debout, impassible et toujours sincère et de bonne foi, leur disant, chaque jour, ce que nous pensons, ce que nous voyons, ce que nous savons, et ne nous préoccupant jamais que des vrais intérêts et de l'honneur du pays. — H. Faugeton. »

L'ÉCŒUREMENT.

L'impression générale dans toute la France, quelles que soient les classes de la société, quels que soient les partis, est un sentiment de lassitude et d'anxiété.

La pression administrative a imposé à la plupart des arrondissements des candidats n'ayant rien de commun avec les idées, les goûts, les besoins du pays qu'ils vont être chargés de représenter. Si encore il s'était agi de faire une forme de gouvernement, on aurait peut-être compris ce développement inouï d'obsessions et de menaces. Mais il ne s'agissait pas d'opinions politiques; c'était la guerre de personnes, et non de principes.

En province, cet acharnement a laissé des germes d'inimitié et de défiance. Ceux qui

Feuilleton de L'Écho Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR Mlle MARTHE LACHÈSE.

(Suite.)

Ce fut sur ces fraîches miniatures que s'arrêta le regard de Miguëlle de la Jouscellière.

— Voyez donc, mon oncle, ces petites merveilleuses!

— Hum! répondit le général, je ne trouve dans tout cela rien de bien séduisant.

— Ah! mon oncle, je ne saurais partager votre avis. Ces petites plantes grasses sont charmantes. Approchons, s'il vous plaît. Je voudrais en demander le prix.

— Je pense que tu ne vas pas acheter de pareilles misères; dans quelques jours, tout cela n'existera plus.

— En ayant soin de bien essuyer les feuilles, puis de verser quelques gouttes d'eau...

— Fais ce que tu voudras, ma fille, mais franchement...

— Mon oncle, je ne dois pas oublier que c'est aujourd'hui la fête de Françoise.

— Tiens! c'est vrai, dit le baron. Et je n'y songeais pas! Ni nous non plus, petites ingrates!

— Oh! grand-père, s'écrièrent les deux petites filles, conduisez-nous chez Françoise!

— Allons, faites votre choix, reprit M. de la Jouscellière, heureux de rejouer à la fois ses enfants et la douce jeune fille qui avait pris une place près d'elles au fond de son cœur.

Les présents furent mesurés à la taille de celles qui devaient les porter elles-mêmes. Une jolie broyère et un bégonia rose passèrent des mains de la marchande dans celles des enfants. Quant à Miguëlle, toujours debout devant la table, elle comparait les crassules aux cactus, les kleinias aux petits aloès, et demeurait indécise.

— Pourquoi l'obstiner à préférer ces plantes? dit le baron. Voici à tes pieds un si joli fuchsia!

— Ah! mon oncle, répondit en riant la jeune fille, voulez-vous donc que je rivalise avec les gens de Françoise? Je suppose que, ce matin, ils lui ont tous présenté des fleurs analogues à celle que vous me désignez. Dans un certain monde, vous le savez bien, on ne peut offrir que les choses d'un grand prix ou celles dont le genre fait oublier la modique valeur. Ces plantes grasses sont tout à fait à la mode.

— Ah! soupira le baron, quand venait la fête de ma pauvre mère, je descendais dans notre jardin, je faisais moi-même un petit bouquet...

— Autre temps, autres mœurs, dit Miguëlle. Je ne peux pas donner à Françoise un objet qui serait

bon tout au plus à mettre dans un vestibule.

En achevant ces mots, elle montra du doigt le limaçon dont la coquille était la mieux zébrée.

— Je vais prendre celui-ci, dit-elle. La tige qu'il renferme paraît vigoureuse.

Elle reçut le limaçon en échange d'une pièce blanche aussi large que lui. Le général retint la parole prête à s'échapper de ses lèvres. Miguëlle semblait fort contente. Elle venait d'être saluée par deux jeunes femmes dont l'une portait une emplette semblable qui disparaissait presque entre son gant et la frange de son cachemire. La jeune fille, tenant le limaçon d'une main, se penchait pour reprendre son ombrelle, quand l'étalage reçut un élogé auquel nul ne pouvait s'attendre.

— Oh! les belles fleurs! on ne se croirait pas à l'automne, dit une voix provençale.

Aux accents de la langue mélodieuse dont les chants avaient bercé son enfance, mais que, depuis onze ans, elle n'entendait plus, Miguëlle tressaillit, se retourna. Son regard et celui de la femme pâle se croisèrent; Miguëlle fit brusquement volte-face et, touchant le bras du baron:

— Allons-nous-en, dit-elle d'une voix brève; allons-nous-en, mon oncle.

— Nous ne sommes pas si pressés, dit M. de la Jouscellière.

— Mais, sans même attendre cette réponse, Miguëlle avait commencé à s'éloigner, entraînant

ceux qui l'accompagnaient.

— Qu'as-tu donc? demanda le général.

— Ce n'est pas la jeune fille qui lui donna la réplique.

— Je suis pauvre et j'ai faim! dit près de lui une voix incisive.

Et l'étrangère, qui les avait rejoints, tendit la main. Miguëlle lui jeta un regard terrible.

En voyant se dresser près de lui cette femme superbement drapée dans de misérables vêtements, et dont ni le visage ni l'accent ne révélaient une mendiante vulgaire, le baron éprouva une légère surprise qui se changea promptement en un sentiment de compassion. Rien ne lui paraissait plus triste que les déchéances. Il tira de son porte-monnaie une pièce d'argent et la posa dans la main de l'inconnue. Aussitôt, regardant Miguëlle, la femme reprit un provençal:

— Fille de Charles et de Magdalène, je te remercie de cette aumône. Car tout ce que possède cet homme est à toi. Si tu veux comprendre mes paroles, garde-le silence, et trouve-toi, demain, avant l'aube, contre la grille de ta maison. J'y serai. Au revoir.

Elle s'éloigna. La jeune fille resta debout, immobile, frappée de stupeur.

Le général, qui avait fait quelques pas, se retourna vers elle: — Eh bien! dit-il.

Mais, à ce moment, sans même songer au fragile

même qui ont réussi ne sont pas contents ; ils sentent bien qu'on a été trop loin.

A Paris, le mécontentement n'est pas moindre ; les pitoyables scènes qui ont atteint le président du corps législatif ont ébranlé la confiance qu'avaient en sa force un certain nombre de personnes pour lesquelles il représentait une solution.

Solution peu désirée, il est vrai, car le dernier programme touchait à tout : armée, magistrature, clergé, sénat, mais enfin c'était une solution, et il y a beaucoup de gens qui aiment mieux une solution quelconque, même quand elle ne les satisfait pas, que la continuation du doute.

La nation sait très-bien ce qui ne lui plaît pas ; mais, depuis dix ans, la fatalité a voulu qu'il ne se manifestât ni un homme, ni un parti qui ait su conquérir pleinement la confiance du pays.

Si nous étions seuls en Europe, cette situation déplorable, poignante, serait déjà bien cruelle ; mais nous sommes entourés d'envieux, d'ennemis séculaires, que nous a créés notre richesse et notre prospérité, plus apparentes que réelles.

Que pensent les gouvernements étrangers ? Que pensent les peuples ?

Le ministère actuel, en affichant les promesses menteuses de non-intervention et en donnant l'exemple de l'intervention la plus éhontée, s'est déconsidéré auprès des populations qu'il a trompées. Il a été si loin qu'on ne peut avoir pour lui aucune sympathie.

Il est temps qu'il disparaisse.
Mais après ? (Estafette.)

LE TRAITÉ DE COMMERCE ET NOTRE SITUATION.

La presse anglaise tout entière est vivement préoccupée de la rupture des négociations pour le traité de commerce.

L'Agence Havas a publié une note officielle pour dire que le gouvernement français était obligé, par la loi du 15 juillet dernier, de refuser toute prorogation.

Cette note est évidemment publiée pour essayer de répondre aux accusations des journaux anglais. Mais nous doutons qu'elle soit prise fort au sérieux.

Car enfin, c'est parce que M. Tirard a voulu transporter le siège des négociations de Londres à Paris que les négociations ont été rompues.

L'Angleterre répondra donc toujours que notre gouvernement a cherché et provoqué la rupture, et que, du moment où des négociations étaient engagées, le cabinet français pouvait, aux termes de la loi, accorder la prorogation.

Cela est si vrai que les journaux britanniques ne se gênent pas pour malmenier notre gouvernement. Tous expriment bien l'espoir que les négociations seront reprises ; mais ils entendent aussi que les intérêts de la Grande-Bretagne passent les premiers.

Ainsi l'Evening Standard demande des représailles, une guerre de tarif, pour nous amener à céder.

Le Morning-Post veut que les négociations ne soient reprises qu'à la condition d'une modification complète des exigences de la France.

Le Daily News invite le cabinet de Londres à prendre sa revanche en nouant des relations commerciales plus étroites avec le Portugal, l'Espagne et l'Italie.

Quant aux journaux allemands, nous n'avons pas besoin de dire qu'ils se réjouissent de notre conflit commercial avec l'Angleterre, conflit qui, selon eux, achève de diviser et de brouiller les deux nations.

La Gazette de l'Allemagne du Nord voit dans cette rupture « une preuve que le système libre-échangiste est démodé partout comme en Allemagne », et que la France républicaine est seule à le soutenir.

Nous avons déjà fait observer que cette rupture pouvait se lier, dans la pensée du cabinet britannique, au désir de garder une entière liberté d'action en face des événements qui se préparent en Afrique.

Nous remarquons, en effet, que les journaux de Londres et les journaux allemands suivent avec la plus grande attention ce qui se passe en Algérie et en Tunisie, comme s'ils attendaient des complications graves de ce côté.

La Riforma, journal italien, prétend que les cabinets de Londres, de Rome et de Madrid se sont mis d'accord pour réclamer à la France, en faveur de leurs nationaux de Sfax et de Gabès, une indemnité dont le chiffre se monterait à dix millions.

Ces réclamations, si elles doivent nous être faites par ces trois puissances, pourraient bien n'être pas sans influence sur la rupture des négociations du traité de commerce. L'Angleterre, en nous présentant cette lourde carte à payer pour nos victoires de Tunis, n'espère-t-elle pas obtenir pour son futur traité de meilleures conditions ?

L'Agence Havas, en publiant sa note, a oublié d'examiner ce côté important de la question.

Chronique générale.

La commission de recensement de Paris s'est réunie hier au pavillon de Flore, sous la présidence de M. Cusset. La séance a été orageuse.

Une foule considérable attendait dans la salle des pas-perdus du pavillon de Flore.

D'après le Télégraphe, quand on proclama les résultats de la première circonscription de Belleville donnant la majorité à M. Gambetta, on entendit le cri : « A la porte la commission ! »

La foule croyait sans doute que l'élection dans la deuxième circonscription serait reconnue valable ; mais il n'en était rien. L'élection dans cette circonscription a été annulée. Aussi de vifs applaudissements accueillirent-ils la proclamation du ballottage.

Aussitôt que cette décision a été connue, M. Gambetta a adressé la lettre suivante aux électeurs et aux membres des comités du XX^e arrondissement de Paris :

Elle prit le bras du général, mais, avant de s'éloigner, regarda soigneusement autour d'elle. Le boulevard était désert : du moins est-ce ainsi qu'il parut à Miguella, puisqu'elle n'y voyait plus la seule personne qui, à ce moment, comptât pour quelque chose dans sa pensée.

— Remets-toi, remets-toi, disait-il. Ne l'importe pas, ajouta-t-il en écartant les petites Le Huédec qui, tout inquiètes, se tenaient près de leur cousine.

Un peu de temps s'écoula. Enfin Miguella soupira longuement et, levant sur le baron ses yeux noirs au fond desquels se trouvait plus de résolution que de mélancolie :

— C'est fini, mon étourdissement est passé, dit-elle. Nous allons rentrer. Je ne suis pas en état de me rendre chez François.

— J'ai ramassé la plante, dit Marguerite en la lui présentant. Mais ton beau limaçon est cassé.

— Je vais aller lui en chercher un autre, s'écria le général. Il y en a encore de pareils. Cela te fera plaisir, n'est-ce pas, ma fille ? Tu écriras un petit billet à M^{lle} Hardellier. Je lui porterai le tout de ta part.

— Vous êtes bien bon, merci, mon oncle, murmura Miguella en se levant avec effort.

Paris, 25 août 1881.

» Messieurs et chers concitoyens,
» Au scrutin législatif du 24 août, j'avais considéré comme un devoir de ne pas distinguer entre les deux circonscriptions du 20^e arrondissement.

» Je voulais soumettre nettement, sans ambages, le jugement sur ma politique à tous les électeurs du 20^e, à l'exclusion de tout autre collège électoral dans le pays. Ce jugement est rendu, et la majorité de l'arrondissement a ratifié ma politique.

Elu dans la première circonscription de Belleville, à la majorité absolue, j'apprends ce matin que la deuxième circonscription ne m'a donné que la majorité relative.

» Ma résolution est prise. Je sais ce que je voulais savoir. Aujourd'hui, il me paraît oiseux et peu respectueux du suffrage universel (dont il ne faut jamais faire un jeu) de tenter une nouvelle démonstration électorale sans but pratique, puisque l'option entre les deux circonscriptions s'imposerait dans quelques semaines.

» Cette option, je crois plus digne de la proclamer dès à présent.

» Je suis et je reste député de la première circonscription du 20^e arrondissement, le député de Belleville.

» Il suffit. Cette élection, en dépit de la bassesse et de la violence des efforts réunis de tous nos ennemis ligés contre nous, est décisive ; elle prouve que, dans le milieu le plus passionné, le plus inflammable de Paris, à côté d'une minorité, hélas ! trop prompte à s'égarer, il reste toujours une majorité de républicains résolus et fidèles à la saine raison politique.

» La preuve est faite ici comme dans le reste de la France, et ce ne sont pas les commentaires d'une presse exagérée, les criaileries furibondes des démagogues, les sarcasmes démodés des vaincus de la réaction qui pourront en affaiblir le caractère et la portée.

» La politique réformatrice, ferme, sage, loyale, méthodique et forte, que nous poursuivons ensemble, ne sera jamais à la merci de coalitions éhontées.

» Nous persévérons dans la politique de progrès réguliers, successifs, par étapes, attendant tout de la volonté du pays, rien de la force, toujours prêts à repousser utopistes et rétrogrades, toujours résolus à maintenir sur la même ligne l'ordre et le progrès républicains.

» Il ne vous sera pas difficile de trouver dans vos rangs, pour la deuxième circonscription du 20^e, un serviteur de la République, éprouvé et dévoué, dont le passé et l'honneur soient à la hauteur de vos suffrages.

» Je n'ajoute qu'un mot :

» A vous tous qui n'avez pas faibli, qui avez confiance dans votre mandataire, merci et à bientôt.

Le député de la première circonscription de Belleville,

LEON GAMBETTA.

LE MINISTÈRE GAMBETTA.

La grande nouvelle du jour, c'est que M.

Gambetta consentirait enfin à prendre le main le pouvoir, c'est-à-dire à se charger de la constitution d'un ministère dont il serait le chef.

Oui, M. Gambetta fait savoir, par son journal, qu'il est tout disposé à prendre la direction de la politique du gouvernement ; et il fait même ses conditions.

« Il ne consentira que si on lui laisse les coudées franches. »

C'est-à-dire que les négociations pour la formation du ministère Gambetta pour la lieu sur cette base : que la majorité, s'il y en a une, devra souscrire d'avance au programme gambettiste.

En sorte que, de même qu'aux électeurs de Belleville, le futur président du conseil demande à la Chambre un mandat en blanc.

En bon français, M. Gambetta réclame le pouvoir personnel.

Il faut qu'on ait confiance en lui, qu'on se livre à sa discrétion ; il faut, en un mot, que le Parlement abdique entre ses mains.

Le National confirme ces renseignements et dit qu'il est question de nommer M. Gambetta ministre président du conseil sans portefeuille. Ce journal ajoute : « M. Jules Ferry gardera l'instruction publique, M. de Freycinet sera le premier ministre civil de la guerre, et M. Léon Say sera chargé du ministère des finances. »

LE GROUPE INTRANSIGEANT

Plusieurs ouvriers appartenant aux chambres syndicales qui ont fait afficher à Belleville des proclamations en faveur de M. Gambetta, protestent énergiquement contre ces affiches.

— Les bruits de fraudes électorales prennent consistance dans le quartier de Charonne.

— M. Gambetta, qui avait résolu d'inviter dimanche ses amis à un grand dîner, l'a décommandé en apprenant les résultats de l'élection du vingtième arrondissement.

On peut dès à présent prévoir qu'un groupe extrême-gauche d'une grande vigueur va se créer à la Chambre, et opposer à M. Gambetta une politique d'entente et d'activité. Ce groupe aura à sa tête M. Clémenceau. Le trio Clémenceau, Laisant, Périn, qui dans les derniers temps de la Chambre précédente se faisait remarquer par son unité de vues, va s'accroître sensiblement des intransigeants élus à Paris, notamment MM. de Lanessan, Pelletan, Maret, et de l'élu de la circonscription de Belleville qu'abandonne M. Gambetta. Cette circonscription tombera dans des mains radicales ; car ce n'est pas un Charles Quentin qui pourra lutter avec M. Tony Révilleau, qui a contrebalancé M. Gambetta.

Il n'est pas difficile de voir derrière M. Clémenceau, Lanessan, Maret, les membres adroits de M. Rochefort, qui, tout en n'étant pas à la Chambre, saura dans la presse intransigeante faire grand tapage autour de cette milice de lutteurs acharnés.

La lutte sera préparée d'avance et dans les meilleures conditions pour le parti d'opposition : MM. Clémenceau, Pelletan, de Lanessan, etc., vont avoir, à partir de ce jour, trois réunions par semaine aux bureaux de la Justice. M. Rochefort y viendra.

Un petit conseil de cabinet rouge !

Les amis de notre digne gouvernement

compte à Périgueux ont donné dans cette ville, après leur succès électoral, des témoignages particulièrement ignobles. On a vu une bande de brailleurs et de gens avinés, au nombre de plusieurs centaines, se porter devant le grand séminaire, dont ils ont pendant une demi-heure secoué la porte en criant à tue-tête : A bas la salette ! à mort les curés ! enlevez-les ! à l'eau ! Puis, enhardis par cet exploit, ils sont allés, toujours tapageusement, à l'évêché et au collège Saint-Joseph, où ils ont recommencé leur odieuse manifestation. Que faisaient donc les autorités ? Le Courrier de la Dordogne nous le dit pas, mais elles étaient sans doute occupées à rédiger des placards pour promouvoir que tout va bien en Algérie et se souciaient médiocrement du maintien du bon ordre.

La victoire de M. l'abbé Dagorne, à Digne, a mis en rage les partisans de M. Even, député sortant ; ils se sont vengés de leurs cordes vocales à hurler pendant toute

objet qu'elle portait, Miguella ouvrit les mains, les étendit devant elle avec angoisse :

— Le sol fuit ! s'écria-t-elle. Tout tourne autour de moi.

Le général la saisit par le bras. Elle se cramponna à la main qui venait à son aide.

— Miguella ! mon enfant ! dit M. de la Jouslière effrayé.

Les petites filles étaient accourues.

Le général entraîna Miguella vers un banc, la fit asseoir, s'assit près d'elle.

— Souffres-tu ? disait-il. Es-tu malade ?

— Non, répondit-elle en arrêtant le mouvement qu'il voulait faire pour se relever. Restez là, près de moi.

Elle tremblait, elle respirait à peine. Mais, faisant appel à toute son énergie, elle se raidit contre la violence de ce qu'elle ressentait.

— Ce n'est rien, dit-elle, rien du tout.

— Que t'a donc dit cette femme ? demanda le général qui devait naturellement rapprocher le trouble de sa nièce des paroles de l'étrangère.

— Elle a dit... elle a dit... Elle a remercié de votre aumône... Elle parle provençal, et, soudain, cette langue... mon pays... des souvenirs...

— Pauvre enfant ! pauvre enfant ! s'écria le baron en prenant les mains de Miguella et les serrant, les caressant...

— Ah ! la terre natale, les parents si vite disparus,

la soirée : A bas Dagorne ! A bas la calotte ! A la lanterne ! Enlevez-le ! Les royalistes ont eu le bon esprit de ne rien répondre, mais l'audace des radicaux s'est accrue.

La police a regardé ces faits et gestes de la bonne population dinannaise avec une satisfaction visible ; elle attendait pour sévir que les électeurs de M. l'abbé Dagorne intervinssent, elle en a été pour son attente.

Dans d'autres communes des Côtes-du-Nord on a chanté la Marseillaise et crié : A bas les chouans ! A bas les calotins ! A bas les curés ! et d'autres aménités du même genre.

C'est là une façon toute républicaine de se consoler d'une défaite. Il est vrai que les masses populaires n'agissent guère autrement pour célébrer leurs victoires.

A Toulouse, les scènes ont été comiques, rien que comiques. La victoire douteuse de M. Constans pouvait-elle être fêtée autrement que par un éclat de rire ? on a illuminé plusieurs cafés en l'honneur du ministre de l'intérieur, sans doute par une délicate allusion à son ancienne industrie qui ne s'exerce qu'à la lueur des torches et des lampions.

Le concurrent malheureux de M. Constans, M. Castelbou, maire, a reçu de la population un magnifique enterrement civil de première classe. Vers onze heures, plus de quatre mille personnes chantaient le *De profundis* en faux bourdon sur la place du Capitole.

Quand la populace est arrivée devant la maison de M. le maire de Toulouse, dans la rue Peyrolières, le *Libéra* et le *Miserere* me ont été entonnés tour à tour. Chaque verset était entrecoupé par les cris de : « Démision ! démission ! — A la Garonne ! à la Garonne ! »

Le comité Castelbou, qui avait son siège dans la rue Saint-Rome, a fermé boutique à deux heures du matin. Quelques minutes plus tard, un plaisantin cruel écrivait sur la devanture du magasin : *Fermé pour cause de décès.*

M. Castelbou, le déboulonneur de la statue de sainte Germaine, l'idole d'hier, est enterré sans cérémonie ; M. Constans, les vieilles amours de la cité toulousaine, est bien malade dans sa ville ; à Paris, M. Gambetta se meurt sur les hauteurs de Belleville. Nous n'avons aucun goût pour prononcer les oraisons funèbres de ces gens-là, et nous n'irons point pleurer ni déposer des fleurs sur les tombes politiques où les ont couchés leurs frères et amis d'hier ; mais nous tenons à constater que le jour n'est point été pas loin où les idoles érigées sur les urnes électorales de dimanche iront rejoindre leurs aînées au pays des fables et des légendes oubliées !

EN AFRIQUE.

Il serait temps qu'on reconnût, par un tableau officiel et d'ensemble, le chiffre des troupes réexpédiées en Afrique et leur composition. Rien, jusqu'ici, n'est plus obscur.

Exemple : le ministre de la guerre a déclaré à la tribune qu'il se bornerait à l'envoi des quatre-vingt bataillons. Or, il paraît bien certain qu'on a pris, en outre, des troupes appartenant à d'autres bataillons sous le prétexte qu'elles formaient « détachement » et que leur départ ne désorganiserait pas les corps.

C'est possible ; mais avec ces procédés le pays ne saurait bientôt plus où est son armée.

Marseille, 24 août.

176 hommes, 230 chevaux et mulets du 15^e escadron du train des équipages militaires, venant d'Orange, sont partis ce soir à sept heures, à bord du paquebot la *Ville de Madrid*, de la Compagnie transatlantique, pour se rendre à Tunis. (Agence Havas.)

Une dépêche de la République française, datée d'Alger, 24 août, dit qu'une centaine de marseillais ont assailli trois charretiers, porteurs de tabac pour la régia, entre Matour et Tunis ; ils ont enlevé trois chevaux et douze sacs de tabac.

D'après une dépêche adressée d'Oran au Temps, on est très-inquiet sur ce qui va se passer à l'expiration du Ramadan.

LES AUMONNIERS EN TUNISIE.

On lit dans l'*Etoile*, d'Angers : « Nous sommes heureux d'annoncer aux familles chrétiennes dont les enfants font partie des troupes expéditionnaires d'Afrique, que deux Pères Capucins de la résidence d'Angers sont arrivés, à l'heure où nous écrivons ces lignes, le premier à l'ambulance de Béja, le second à celle de Tabarka. »
C'est ainsi toujours. Ceux que la République outrage, persécute et chasse de chez eux sont les premiers à partir pour le service de Dieu et de la France. Ils iront consoler à leur chevet de mort ces pauvres enfants dont quelques-uns peut-être ont été, contraints et forcés, les agents de l'autorité qui crochait leurs serres et foulait aux pieds tous leurs droits de citoyens. »

Etranger.

RUSSIE. — Suivant une dépêche de Berlin au *Times*, on a opéré à Saint-Petersbourg de nombreuses arrestations de personnes suspectes, la plupart d'entre elles demeurant dans le quartier de Vassili-Ostrof. Parmi ces personnes arrêtées se trouve un fonctionnaire de l'état-major général, accusé d'avoir informé par lettres ou par télégrammes les révolutionnaires de toutes les mesures militaires prises par le gouvernement pour combattre l'agitation. On a trouvé une correspondance très-compromettante dans le logement qu'il occupait à la caserne des gardes à cheval.

Quoique les prisons regorgent de personnes accusées de crimes politiques, il n'est guère question de les juger encore. Règle générale : les accusés sont soumis, dans ce cas, à une prévention fort longue.

Les autorités russes ont adopté le principe d'envoyer en Sibérie, sans aucune forme de jugement, tout ce qui est suspect de nihilisme. Bon nombre de ces personnes ont été mises en liberté sous caution, mais ont été informées de se tenir prêtes à partir pour la Sibérie au premier ordre.

AMÉRIQUE. — La *Correspondance américaine*, démentant les bruits qui auraient couru relativement à l'extradition d'Hartmann par le gouvernement américain, dit que le sous-secrétaire d'Etat a écrit à un ami du nihiliste pour l'informer qu'il n'aurait jamais pensé à commettre une semblable erreur diplomatique.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 25 août.

La Banque de France vient d'augmenter de 1/2 0/0 le taux de l'escompte. Les sorties d'or atteignent 4,165,000 fr. Il résulte de ces faits un certain mouvement de réaction. Le 5 0/0 s'arrête en clôture à 117.62 1/2. On est à 87.45 sur l'amortissable ancien. L'Italien se tient à 90.90.

L'action de la Banque de France continue à progresser. On cote 59.50.

Le Crédit foncier reproduit à peu près ses cours d'hier. Il est intéressant d'acheter aux prix actuels, car on s'assure le bénéfice d'une hausse certaine. L'action du Crédit foncier et agricole d'Algérie continue à être recherchée. On négocie à 985 les actions de la Société française financière ; les acheteurs actuels sont certains de réaliser de gros bénéfices dans peu de temps.

Le Crédit de France est très-ferme à ses cours précédents. On souscrit à 762.50.

Le mouvement de hausse reprendra toute sa vigueur dès que les dispositions générales de la Bourse le permettront.

La Banque nationale est parfaitement tenue ; elle est en vive demande. On cote 635 sur l'action du Crédit foncier luxembourgeois.

Les Bons de l'Assurance financière sont demandés à 410.

La Banque de Prêts à l'industrie est l'objet d'achats très-suivis à 620. Cette Société a fait preuve de beaucoup d'activité, surtout depuis l'augmentation du capital social.

Il y a un vil courant d'affaires à 775 sur les actions du Crédit général français.

Chronique Locale et de l'Ouest.

AVIS.

Le parcours des courses militaires ayant été absolument modifié cette année et se trouvant en partie en dehors de l'Hippodrome, la Commission invite le public à faire très-attention aux drapeaux placés sur la piste pour en indiquer le parcours, afin d'éviter tout accident.

CONSEIL GÉNÉRAL.

A l'ouverture de la session du Conseil général de Maine-et-Loire, M. le comte de Civrac, en prenant place au fauteuil de la présidence, a prononcé les paroles suivantes :

« Messieurs et chers collègues,

» Les expressions me manquent pour vous exprimer toute ma reconnaissance. » Touché profondément chaque année du renouvellement des témoignages de votre confiance, tout ce que je peux vous dire, c'est que cette année j'y suis plus sensible que jamais.

» Les esprits étant encore sous l'empire des émotions bien naturelles, bien légitimes, que laissent après elles les élections, vous comprendrez, messieurs, la réserve que les circonstances m'imposent.

» Les résultats de ces élections auxquelles est attaché le sort du pays, ne nous sont à cette heure qu'imparfaitement connus, et nous ne pouvons en apprécier toutes les conséquences.

» Si dans d'autres départements les Conseils généraux croient pouvoir mêler les débats ardents de la politique aux discussions des intérêts départementaux, ici, nous resterons les exacts observateurs de la loi, dont nous respectons et l'esprit et la lettre, fidèles ainsi à notre passé, à nos traditions.

» Nous allons donc nous mettre à l'œuvre. Les nombreuses affaires qui vous sont déjà soumises par M. le Préfet, celles qui proviendront de l'initiative de chacun de vous, messieurs, vous les étudierez avec ce soin, ce zèle et cette impartialité qui sont dans vos habitudes et qui vous ont mérité l'entière confiance des populations.

» Cette même absence de toutes préoccupations politiques, cette même impartialité, nous serons heureux de les trouver dans le représentant du Gouvernement.

Le dernier numéro de l'*Univers illustré* parle ainsi, avec vérité, de l'époque des élections :

« Être nommé député ! combien cette pensée excite d'ardentes convoitises ! Partout les ambitions inassouvises se réveillent ; on les compte par milliers, à Paris et en province, ces politiciens à l'affût d'une occasion, qui guettent le moment propice pour glisser leur candidature dans telle ou telle circonscription... Dans les petites villes, ces antagonismes font souvent naître, entre d'honnêtes familles, des haines féroces qui ne s'éteindront jamais. »

On écrit de la Pouéze, canton du Lion-d'Angers :

Pas de candidatures officielles.

Le scrutin ouvre à 8 heures du matin. M. Bordeaux, qui cumule dans la commune de la Pouéze les fonctions d'instituteur communal, de greffier de la mairie, de publicateur, d'afficheur, a publié à 7 heures 3/4 du matin, à l'issue de la première messe, et à 11 heures 1/2, à l'issue de la grand-messe, la fameuse circulaire préfectorale de Maine-et-Loire, qui a pour titre :

« C'est faux... »

Il paraît que, dans le nouveau vocabulaire, rester neutre dans les élections veut dire : faire une active propagande en faveur du candidat républicain.

C'est ce que nous avons vu dans l'arrondissement de Saumur.

TROIS PERSONNES NOYÉES. — Mercredi soir, un douloureux accident est arrivé à la Possonnière (Maine-et-Loire). Le sieur Maurice, propriétaire-cultivateur du village de Lalleu, et ses deux fils, l'un âgé de 20 ans, l'autre de 13 à 14 ans, étaient à dragueur du sable au milieu de la Loire. Suivant une malheureuse habitude, ils chargèrent le bateau outre mesure. Lorsqu'ils voulurent regagner le rivage, une vague énorme prit par le travers l'embarcation qui coula à pic, et les trois hommes disparurent avant qu'il fut possible de leur porter secours.

L'un d'eux, le fils aîné, a été vu une ou deux minutes essayant de se maintenir sur l'eau ; il a été englouti au bout de quelques instants.

Au bout de deux heures de recherches, on a seulement trouvé le corps de ce dernier que le courant avait entraîné à plus de cinq cents mètres. A sept heures du soir, on n'a-

vait pas encore retrouvé le père ni le plus jeune des enfants.

Toute la population de Lalleu est désolée de cet épouvantable malheur qui frappe une famille estimée et aimée de tous.

Médecine

I. *Maux de gorge, Extinction de voix, Inflammation de la bouche, Irritation causée par le tabac, Effets pernicieux du mercure.* — Faire usage des PASTILLES DE DETHAN (au sel de Berthollet). — La boîte : 2 fr. 50.

II. *Maladies de l'estomac et des intestins, Digestions pénibles, Manque d'appétit, Aigreurs, Renvois, Coliques, Vomissements de bile ou de salive, etc.* — Faire usage des PASTILLES et des POUDRES DE PATERSON, au s. az. de bismuth et magnésie. — Pastilles, 2 fr. 50 ; Poudres, 5 fr.

III. *Appauvrissement du sang, Anémie, Chlorose, Fièvres, Maladies nerveuses.* — Le VIN DE BELLINI, au quinquina et colombo, fortifiant, fébrifuge, anti-nerveux, est un aliment réparateur qui convient aux enfants, aux femmes délicates, aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les excès ; il régularise la circulation du sang et ramène les forces vitales. — La bouteille : 4 fr.

IV. DENTIFRICES AU SEL DE BERTHOLLET.
Elixir dentifrice de Dethan : le flacon... 2 fr.
Poudre dentifrice de Dethan : la boîte... 2 fr.
Opial dentifrice de Dethan : la boîte... 2 fr.

Dépôt chez M. DETHAN, Pharmacien, faubourg Saint-Denis, 90, à Paris, et principales Pharmacies de FRANCE et de l'ÉTRANGER.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidiétés, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr ROUTH, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Brehan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,744. Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476. M. le curé Compère, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 22 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt : Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean ; GONDRAUD ; BASSON, successeur de TAPIER ; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY & Co (limité), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 AOUT 1880.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	86		Comptoir d'escompte	1060		C. gén. Transatlantique	600	2 50
3 % amortissable	87 00	20	Crédit Foncier colonial	635		Canal de Suez	1890	
3 % amortissable nouveau	85 00	10	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1665	5	Société autrichienne	782 50	
4 1/2 %	116 75	05	Obligations foncières 1877	362 50	10	OBLIGATIONS.		
5 %	117 50	25	Obligations communales 1879	452	1	Est	389 25	
Obligations du Trésor	510		Obligat. foncières 1879 3 %	451	1	Midi	390	
Obligations du Trésor nouvelles	510		Soc. de Crédit Ind. et comm.	765		Nord	398	
Dép. de la Seine, emprunt 1857	332		Crédit mobilier	740		Orléans	392	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510		Est	820	7 50	Ouest	390 25	
1865, 4 %	519	25	Paris-Lyon-Méditerranée	1800		Paris-Lyon-Méditerranée	392	
1869, 3 %	401 50	1 50	Midi	1275	5	Paris (Grande-Ceinture)	391 25	
1871, 3 %	395	75	Nord	2000	10	Paris-Bourbonnais	387	
1875, 4 %	516 50	50	Orléans	1360	5	Canal de Suez	580	
1876, 4 %	516		Ouest	870				
Banque de France	5900	50	Compagnie parisienne de Gaz	1545				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 9 minutes du matin	express-poste, (s'arrête à Angers), omnibus-mixte.
6 — 45 —	—
8 — 56 —	—
1 — 25 —	—
3 — 32 —	—
7 — 15 —	—
10 — 37 —	—

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 26 minutes du matin	direct-mixte, omnibus, express, omnibus-mixte.
8 — 21 —	—
9 — 40 —	—
12 — 40 —	—
4 — 44 —	—
10 — 28 —	—

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 50.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
48^e ANNÉE (1880).

Prix du volume broché 7 fr. »
— cartonné 8 50
Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.
Étranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer chaque volume séparément.

MAGASIN PITTORESQUE

RÉDACTEUR EN CHEF: M. EDOUARD CHARTON, MEMBRE DE L'INSTITUT.
La collection se compose des années 1833 à 1880. — Le volume 1880 (48^e année) a été mis en vente le 5 décembre 1880.
LES ABONNEMENTS COMMencent DU 1^{er} JANVIER DU 31 DÉCEMBRE. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES A LA FIN DE CHAQUE MOIS.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29:

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des quarante premières années du *Magasin pittoresque*.
1 volume broché 7 fr. »
Cartonné. 8 50
ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1881, environ 30 gravures dans chaque Almanach.
Chaque almanach 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
Prix 45 fr.
VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.
Prix de chaque volume broché. 6 fr.
L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.
Prix de chaque volume broché. 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15 »
LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque*; 1 volume in-4. — 2^e édition.
Prix, broché. 5 fr.

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan Dargent; 1 vol. grand in-8.
Prix, pour Paris, broché 45 fr. »
— cart., doré sur tranche 18 »

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume. On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Dèzé, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Paris 7 fr. »
Départements 8 50
Union postale 9 »
On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.
Prix: Paris, 60 c.; — Départements, 70 c.

Suivant acte reçu par M^e Le Blay, notaire à Saumur, le 22 août 1880, la société constituée entre M. Marcolin-Urbain Prudhommeau père et M. Edouard-Marcelin Prudhommeau fils, pour l'exploitation de l'industrie de serrurerie, à Saumur, place du Marché-Noir, par acte au rapport dudit M^e Le Blay, du 3 février 1878, a été déclarée dissoute à partir du 1^{er} août 1881, et la liquidation de cette société a été remise audit M. Edouard-Marcelin Prudhommeau fils, qui continue l'exploitation dudit fonds de serrurerie.

Pour extrait:
LE BLAY.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

VENTE
PAR ADJUDICATION
EN TROIS LOTS,
En l'étude de M^e LAUMONIER,
Le dimanche 18 septembre 1881,
à midi.

DE MAISON
Dépendances, cour et jardin,
Situés carrefour du Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Levées, à l'angle de la rue du Chapeau et de la levée de Tours.

Cette maison, occupée par M. et M^{me} Michon, marchands, est parfaitement placée pour un établissement de commerce, café, restaurant. On vendrait à l'amiable. Voir, pour le lotissement, les plans affichés.
S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire à Saumur. (534)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A AFFERMER
EN DÉTAIL,
Pour le 1^{er} novembre 1881.
PARCELLES
De TERRES, VIGNES et PRES,
Situés communes de Distré, Artannes et Bagneux.

Contenant en totalité 3 hectares 3 ares 45 centiares.
Appartenant au mineur Louis Lecrovo.
S'adresser à M. Fouquet, à Montbrillais, commune de Saint-Léger, qui se trouvera le dimanche 18 septembre, à Distré, chez M. Lécrovo.

A VENDRE
BON CHIEN DE CHASSE.
S'adresser à M. Gormain MOINET, propriétaire au Coudray-Macouard.

Etude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE
Aux enchères publiques.

Le dimanche 4 septembre 1881, à une heure après midi,

En la demeure de M. POTTIER, aux Rigaudières, commune d'Allonnes,

DE
DIVERS MEUBLES
ET OBJETS MOBILIERS.

Un buffet et une table acajou, chaises, couettes, meuble salon palissandre, fauteuils, carrées de lit, tableaux;
Lits en fer, sommiers, batterie de cuisine, deux baignoires en cuivre, une baignoire en zing, malles de voyage;
Deux vieux fauteuils et deux vieilles glaces Louis XVI;
Un grand navire avec ses agrès;
Grande quantité de volumes et d'autres bons objets.
On paiera comptant, plus dix pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,
CH. MILLION.

A LOUER
A ARRENTER OU A VENDRE
UNE MAISON
AVEC JARDIN

Sise à Villebernier
Propre à tout commerce, occupée autrefois par M. Jesnier.
S'adresser à M^{me} veuve CAROUEZ, rue du Roi-René, Saumur. (521)

A LOUER
PRÉSENTMENT,
Pour cause de décès.

L'HOTEL DE LA PROMENADE
Rue Beaurepaire, à Saumur.
S'adresser à M. GAMBICHON, quai de l'École-de-Cavalerie. (500)

A LOUER
PRÉSENTMENT
Ou pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON
Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie.

Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes.
S'adresser au bureau du journal.

1 FRANC PAR AN
103,000 Abonnés
Le Moniteur
DES
Valeurs à Lots
52 NUMÉROS
(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères
LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.
PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital: 30,000,000 de fr.
On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres.
UN FRANC PAR AN

A LOUER
Pour entrer en jouissance de suite,
LE MOULIN

De Montreuil-sur-le-Loir.
Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau.
S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

A VENDRE
Un Chien épagneul,
BIEN DRESSÉ.
S'adresser à M. BRILLOUIN, au Coudray.

A VENDRE
Grande quantité de BEAUX FUS
Anjou, et beaux cerces, busserie d'Angers.
S'adresser à M. BOUVET-LADURAY, à Saint-Florent. (542)

A VENDRE
UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE
S'adresser au sacristain de la Visitation.

A VENDRE
D'OCCASION,
Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS
LES MAGASINS DE LA GLANBUSE
51 et 53, rue Saint-Jean,
SAUMUR.

Demandent deux apprentis pour les modes.
Conditions avantageuses. (543)

PROCHAINEMENT, OUVERTURE
DE LA
BLANCHISSERIE SAUMUROISE
Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf.
Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.
Cylindre et calendre des toiles damassées.
S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (549)

LOTION ÉPIDERMALE
Toutes taches de rousseur, masque et boutons, disparaissent en trois semaines. — Flacon: 2 fr. 50. — Constatation médicale attestant la parfaite innocuité. — Se trouve dans toutes les bonnes maisons de parfumerie. — L'on expédie franco pour deux flacons contre mandat-poste à l'adresse de M. V. LOCHET, dépositaire général, 8, rue de Toulouse, à Rennes. — A Saumur, chez M. SARGET-GIRAULT. (484)

AU COIN DE RUE
Rue de la Comédie, n° 9 et 11,
et rue de la Cour-Saint-Jean, n° 1,
En face le Square, à Saumur.

ON DEMANDE DE SUITE
1^{re} Une première ouvrière pour Robes et Confections, très-capable;
2^e Un apprenti pour le commerce. (460)

LA CHASSE est formellement interdite sur la terre du Pré, commune d'Allonnes, à toute personne qui ne sera pas munie d'une permission écrite de M. de LESPAGNEUL. (539)

M. PAUL MÉNAGE, négociant à Saumur, demande un apprenti.

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété.
S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME demande une place de valet de chambre.
Bons renseignements.
S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT
Chirurgien - Dentiste,
19, rue Royale, Saumur.
Au premier.

Saumur, imprimerie P. GODÉ.